DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES D Reçu en préfecture le 10/04/2024

DU CONSEIL D'ADMINIS D: 033-263302374-20240409-DEI

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Le 8 avril 2024 à 18h55, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

<u>PRÉSENTS</u>: M. GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME MEYER, MME BAHOUGNE, M. ROBERT, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL, administrateurs formant la majorité des membres en exercices, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTES REPRESENTÉES: MME BASQUE qui a donné procuration à M LE BREDONCHEL MME NEOLIER, qui a donné procuration MME BOURSEAU

<u>ABSENTS</u>: MME ROHEL, MME BOUDEAU, MME SANS, M. BIDOUZE (arrivée à 19h05) MME LANNELUC (qui a donné procuration à M. BIDOUZE)

Après s'être assuré du quorum M. le Président fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, M. LE BREDONCHEL est désigné à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE: 15
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS: 8
NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES: 10
DATE DE LA CONVOCATION: 25 mars 2024
DATE DE L'AFFICHAGE: 12 avril 2024

RAPPORTEUR: Monsieur Bernard GUIRAUD

N°016-24 - OBJET: Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de sa séance précédente, le Conseil d'Administration,

ADOPTE A L'UNANIMITE

♦ Le PV de la séance du 12 mars 2024

🖔 Le PV est arrêté et signé par le président et le secrétaire de séance.

A Lesparre-Médoc, 9 avril 2024

Bernard GUIRAUD

NAPour Copie conforme, Le Président du CCAS,